

# **Maasai International Solidarity Alliance (MISA)\***

## **Newsletter – September 2023, part 2**

Grâce au soutien indéfectible de notre communauté globale et de nos partenaires, nous vous souhaitons la bienvenue dans le bulletin d'information de l'Alliance de solidarité internationale de Maasai. Nous avons pour mission de vous fournir des informations complètes sur le terrain. Vous aurez un aperçu de première main de la actuelle à Ngorongoro et à Loliondo, ainsi que dans d'autres régions confrontées à la dépossession des terres par le gouvernement. Restez à l'écoute pour connaître les dernières actions des communautés et les progrès que nous avons réalisés jusqu'au présent.

### **La Haute Cour de Tanzanie déclare que la zone de contrôle de la faune de Pololeti (Loliondo) a été établie illégalement**

La Haute Cour de Tanzanie à Arusha a rendu un jugement le 19 septembre concernant la déclaration de la zone de contrôle du gibier de Pololeti par le ministre des ressources naturelles et du tourisme. Cette déclaration du ministre a été faite le 17 juin 2022 au cours d'une opération chaotique et violente qui a entraîné le déplacement de milliers de membres de la communauté Maasai dans les divisions de Loliondo (ouest) et de Sale (sud) du district de Ngorongoro. Après plus d'un an, la Cour a rendu sa décision sur un recours judiciaire contestant la légalité de cette action ministérielle. Les requérants visaient à annuler la décision du ministre sur la base d'allégations d'illégalité, de violation du principe de justice naturelle (absence de consultation), d'illégalité, d'irrationalité, de déraison, d'irrégularité de procédure et d'actes violents.

Les points clés de l'arrêt de la Tribunal sont les suivants

1. La Cour a déterminé qu'il n'y avait pas eu de consultation dans le processus d'établissement et de déclaration de la zone de contrôle du gibier de Pololeti, ce qui a rendu le processus nul.
2. La zone de contrôle du gibier de Pololeti est désormais dissoute pour deux raisons : la consultation obligatoire a fait défaut et la décision ultérieure du président de créer une réserve de gibier sur les mêmes terres a automatiquement abrogé le statut de la zone de contrôle du gibier.
3. En ce qui concerne les opérations violentes de l'année dernière, la Cour n'a trouvé aucune preuve liant le ministre à la décision de déployer des forces de sécurité ou d'utiliser la force militaire dans l'opération de Loliondo. La Cour a constaté que le ministre n'était pas impliqué dans la délimitation des terres du village ; par conséquent, toute illégalité dans ce processus ne peut être attribuée au ministre.
4. La Cour a noté que les expulsions ont eu lieu dans le cadre de l'autorité légale du ministre de déclarer une zone de contrôle du gibier.
5. La Cour a précisé que les zones de contrôle du gibier créées en 1951 et 1974 n'ont pas été supprimées, même après l'adoption de la loi de 2009 sur la conservation de la faune et de la flore. Bien que la loi stipule que les terres villageoises et les zones de contrôle du gibier ne doivent pas coexister, elles ont continué à le faire pendant plus de quatorze ans. Cette situation unique n'est propre qu'à Loliondo, affirme la Cour.

6. Les 1502 kilomètres carrés contestés sont des terres villageoises enregistrées pour quatorze villages, dont le titre n'est pas contesté par le gouvernement.

7. Après 2009, le ministre n'a pas le pouvoir de créer ou de maintenir une zone de contrôle du gibier sur un territoire villageois. Toutefois, les zones de contrôle du gibier ne disparaissent pas du seul fait de la promulgation de la loi ; un arrêté ministériel spécifique est nécessaire pour y mettre fin. Il ne s'agit pas d'une révocation automatique.

8. La déclaration de zone de contrôle de la chasse faite par le ministre est automatiquement abrogée si le président établit une réserve de chasse sur le même territoire.

9. La loi prévoit des consultations qui doivent inclure les 14 terres villageoises concernées, le quartier et le conseil du district de Ngorongoro. En raison de l'absence de ces consultations, la déclaration du ministre concernant la zone de contrôle du gibier est sur le point d'être annulée.

Séparément, le 22/8/2023, la Haute Cour a suspendu la décision du président de déclarer la réserve de chasse de Pololeti (gouvernement n° 604/2022) jusqu'à la décision finale sur la demande n° 18 de 2023. Compte tenu de la création illégale de la zone de contrôle du gibier et de la suspension de la réserve de gibier, il est désormais établi que, d'un point de vue juridique, les activités humaines, telles que le pâturage, peuvent se poursuivre comme elles le faisaient avant ces déclarations.

Il reste à savoir si le gouvernement confirmera la décision de la Cour et accordera un accès illimité aux 1502 kilomètres carrés. Les avocats Maasai ont déclaré que, bien qu'ils approuvent et soutiennent l'arrêt de la Cour qui rend la réserve de chasse de Pololeti illégale, ils discuteront et décideront en interne des prochaines étapes.

### **Joseph Moses Oleshangay, avocat spécialisé dans les droits de l'homme, recueille les témoignages des personnes arrêtées ces dernières semaines dans le cadre des expulsions forcées en cours à Ngorongoro.**

Plus de 60 personnes ont été arrêtées, principalement à Endulen, Ngorongoro, au cours des dernières semaines. Leurs histoires sont des témoignages marquants de la violence perpétrée à l'encontre des Maasai du nord de la Tanzanie, qui ont refusé de quitter leurs terres. [Lisez un extrait du journal de Joseph ici.](#)

### **Le leader de l'opposition Tundu Lissu se voit refuser l'entrée au NCA et est arrêté pour avoir tenu un "rassemblement illégal".**

Après son rassemblement politique très suivi à Loliondo, Tundu Lissu devait s'adresser à la foule dans la zone de conservation de Ngorongoro (NCA) le 10 septembre 2023. Mais, lui et son groupe ont été bloqués à la porte d'entrée et se sont vus refuser l'accès à Ngorongoro.

Les membres de la communauté Masai, qui avaient patiemment attendu l'arrivée de Tundu Lissu à l'intérieur de Ngorongoro, ont décidé d'organiser une manifestation pacifique.



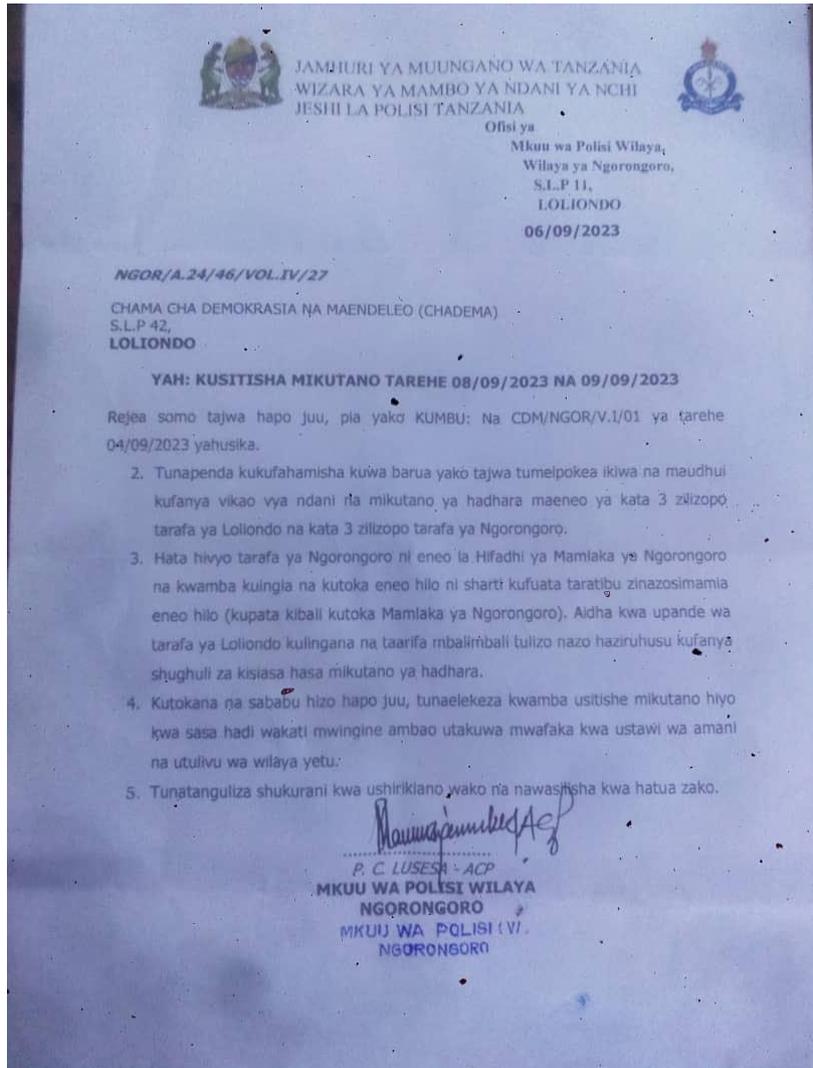
Les Maasai de la NCA attendent le rassemblement politique de Tundu Lissu



La situation à l'extérieur du poste de police d'Arusha où Tundu Lissu fait sa déposition le 11 septembre 2023

Cela s'arrivé malgré l'annonce par la présidente Samia de la levée de l'interdiction des rassemblements politiques, en vigueur depuis six ans, à la suite de laquelle Lissu est rentré d'exil. Lissu a été arrêté pour "rassemblement illégal", mais ce qui est plus inquiétant, c'est qu'il est resté introuvable pendant de nombreuses heures avant d'être libéré sous caution par la police. Le principal parti d'opposition tanzanien (CHADEMA) a informé la police de son intention d'organiser des partis politiques dans le district de Ngorongoro, en particulier dans les zones de Loliondo et de Ngorongoro les plus touchées par le déplacement en cours de la communauté Maasai. Le 6 septembre 2023, la police a répondu en refusant à CHADEMA le droit d'organiser des rassemblements politiques à Loliondo sous prétexte de problèmes de sécurité non divulgués et en déclarant qu'à Ngorongoro, les rassemblements politiques devaient se conformer à des règles non divulguées de la NCA.

Lissu et son parti ont tenu avec succès des rassemblements à Loliondo malgré la position de la police, mais se sont vus refuser l'entrée à Ngorongoro par la police, prétendument parce qu'ils n'avaient pas de permis d'entrée. Lissu et son convoi avaient déjà payé les permis pour deux voitures avec 14 personnes et ont été informés par les officiers de la NCA dans le bureau de Karatu que le paiement pour les autres voitures et personnes serait fait à la porte d'entrée de la NCA. La police, qui avait précédemment déclaré qu'elle n'était pas responsable des conditions d'entrée à Ngorongoro, a bloqué la route principale pour empêcher Lissu et son convoi d'entrer dans la région. Son arrestation à Ngorongoro a été effectuée sous le prétexte de l'absence de permis, alors que plusieurs voitures possédaient déjà des permis d'entrée avant le blocage de la route.



À Endulen, les femmes ont mené une manifestation pacifique contre l'anarchie qui règne à Ngorongoro. Le 10 septembre 2023, la police a arrêté des femmes à l'aide de gaz lacrymogènes, juste un jour après le refus de Tundu Lissu d'entrer à Ngorongoro pour prendre la parole lors de trois rassemblements politiques programmés.



La police anti-émeute a dispersé un rassemblement de femmes à Endulen, le 10 septembre 2023. Les femmes protestent pacifiquement contre le refus du gouvernement de fournir des services sociaux et de permettre à Lissu d'entrer dans le Ngorongoro.

## Deux femmes de Ngorongoro arrêtées

Glory Julius et Noonguta Peshut ont été arrêtées par la police lors d'un rassemblement pacifique de femmes à Endulen, où elles revendiquaient leurs droits, que la NCA et le gouvernement ont violés en toute impunité. Des balles réelles et des gaz lacrymogènes ont été tirés par la police, dirigée par le commandant de la police d'Arusha, à différents endroits d'Endulen.

Ces arrestations ont eu lieu le 10 septembre, et deux femmes ont été détenues au poste de police de Ngorongoro, puis emmenées à Karatu, où elles ont été conduites sans but précis, sans être conduites à aucun poste de police. Leur arrestation a [suscité un tollé](#), car l'une d'entre elles allaite et a dû laisser son bébé, et l'autre a plus de 65 ans et souffre de problèmes de santé. Les deux femmes ont été libérées sous caution avec des instructions de se présenter à nouveau le 11 septembre. Après s'être présentées, elles ont de nouveau reçu l'ordre de revenir le 12 septembre. Lorsqu'elles se sont conformées à cette demande, on leur a de nouveau demandé de se présenter le 15 septembre et le 21 septembre.



Campagne sur les réseaux sociaux pour obtenir la libération des deux femmes

**Les Maasai se rassemblent pour la décision de la Cour de Pololet attendue le 11 septembre - La décision a été reportée car le juge était en transit.**

La communauté Maasai conteste la décision du ministre des Ressources naturelles et du tourisme de convertir leurs maisons, leurs pâturages et les terres de leur village en une zone de contrôle du gibier. Le verdict devait initialement être rendu le 1er septembre 2023, mais l'affaire a été reportée au 11 septembre, puis au 19 septembre, en raison du déplacement du président du tribunal. Il est essentiel de distinguer cette affaire d'une autre qui s'oppose à la désignation par le président du même territoire en tant que réserve de chasse, trois mois seulement après la déclaration du ministre relative à la zone de contrôle de la chasse. La Haute Cour a déjà suspendu la mise en œuvre de l'arrêté présidentiel relatif à la réserve de chasse jusqu'à ce que l'affaire principale soit tranchée. Si les Maasai obtiennent gain de cause dans l'affaire en cours, ils pourront au moins utiliser les terres pour faire paître leurs animaux

pendant les périodes sèches en attendant l'issue de l'affaire relative à la réserve de chasse du président.



Les Maasai attendent à l'extérieur du tribunal d'Arusha la décision de Pololet.

**Les dirigeants Maasai de 17 districts dénoncent le [festival de Maasai](#) organisé par l'État : "Ce faux festival détourne la culture Maasai".**



Réunion des chefs traditionnels Massai à Siha, dans la région du Kilimandjaro

Alors que les institutions de l'État mènent des raids contre la communauté Maasai sur chaque parcelle de terrain, le gouvernement et ses affiliés organisent une machine de propagande par le biais de "festivals Maasai". L'objectif de ces festivals est de dissimuler la dure réalité de la situation de la communauté Maasai. Les dirigeants Maasai de [17 districts se sont élevés](#) contre [l'utilisation abusive](#) de la culture et des traditions Maasai qui tentent de dissimuler la haine ethnique

### **Les conseillers Maasai de Loliondo rejettent une nouvelle fois la proposition de plan d'occupation des sols.**

Le 10 septembre, les conseillers du Maasai se sont réunis à Loliondo. Ils étaient soumis à de fortes pressions pour approuver la proposition de plan d'occupation des sols qu'ils avaient précédemment rejetée. Des forces de sécurité ont été aperçues tout autour de la réunion. Les conseillers ont à nouveau refusé d'approuver le plan d'occupation des sols proposé pour le district. Ils ont également refusé au directeur de la Commission nationale d'aménagement du territoire le droit de s'adresser au Conseil, car ils n'avaient pas été informés au préalable de sa visite et que le fait qu'il s'adresse à l'ensemble du Conseil est contraire au règlement du Conseil. Les 24 conseillers ont signé pour rejeter la proposition de plan d'occupation des sols du district.

## **Les Maasai de Loliondo viennent en nombre pour rencontrer le leader de l'opposition tanzanienne Tundu Lissu**

Le 8 septembre, des foules se sont rassemblées à Ololosokwan pour écouter le leader de l'opposition tanzanienne, Tundu Lissu. On s'attendait à ce que Lissu annule sa visite à Loliondo à la suite de tentatives visant à lui refuser le droit d'organiser des rassemblements politiques à Ngorongoro. Mais rien n'a pu l'arrêter. Les Maasai veulent un changement politique.



Rassemblement de la foule à Ololosokwan, 8 septembre 2023

## **Plus de pression sur la communauté, plus de résistance aux auteurs d'infractions.**

On September 12, 2023, Ngorongoro Conservation Area Authority officers and Ngorongoro District community development officers visited different villages affected by the forceful establishment of a Game Reserve in Loliondo. At Oloipiri, they told the village council that they want to build strong ties with the village as good neighbors. The village council members led by its chairperson rejected this unsolicited friendship founded from illegalities committed in June 2022. The villagers also refused to sign any document for fear of being misused by the government as it has been a norm. This comes just a day after the Ngorongoro District Council rejected, for the second time on 10 September 2023, the draft for proper land use that was prepared without involving the villages.

## **Trois députés Verts/ALE se voient refuser l'entrée sur le territoire Tanzanien**

Les députés européens Michèle Rivasi, Claude Gruffat et Pierrette Herzberger-Fofana devaient se rendre en Tanzanie lundi 4 septembre, dans le cadre d'une mission d'observation indépendante suite aux alertes de la société civile sur les expulsions subies par les membres de la communauté indigène Maasai et les arrestations et détentions arbitraires dont ils seraient victimes.



MEP Rivasi and the ambassador of Tanzania to the EU after the event held at the European Parliament on 31 May 2023.

Après des mois de préparation et alors que tous les détails de cette mission étaient réglés, le gouvernement tanzanien, par l'intermédiaire de son ambassadeur auprès de l'Union européenne (UE), a annoncé qu'il avait décidé de "reporter cette visite à une date ultérieure", 24 heures avant que la délégation ne quitte Bruxelles. Cette décision incompréhensible remet en cause tout le travail effectué en coopération avec le gouvernement tanzanien, les ONG et les représentants de l'UE. Cette nouvelle intervient alors que l'ambassadeur tanzanien auprès de l'UE avait publiquement déclaré, lors d'un événement organisé par le Parlement européen en mai 2023, que les députés européens seraient les bienvenus pour se rendre en Tanzanie et vérifier les faits en toute indépendance.

Il s'agit de la troisième mission d'observation en Tanzanie avortée par le gouvernement, après les tentatives de M. Francesco Cali, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, en décembre 2022, puis du Patrimoine mondial de l'UNESCO en août 2023. L'ingérence du gouvernement a également empêché la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples de mener librement sa mission d'observation en janvier 2023.

**Les gardes forestiers de la NCAA envahissent des maison à Ormekeke et arrêtent le conseiller de la circonscription d'Alaitole**



Le 1er septembre 2023, la police a fait irruption dans quelques maisons d'Endulen dans ce qui semble être une chasse aux présidents de village. Six portes ont été fracturées, dont celle du président du village de Nasipooriong, de ses frères et sœurs et de sa mère. Les rapports indiquent que les gardes forestiers ont battu sa femme et volé 400 kg de miel.

Le conseiller de la circonscription d'Alaitole et le président du village d'Endulen ont été arrêtés et relâchés six jours plus tard. Ces incidents ont créé un climat de peur à Endulen.

### **La Tanzanie accueillera la 77ème session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) à Arusha**

La 77ème session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) est prévue du vendredi 20 octobre au jeudi 9 novembre 2023 à Arusha, en Tanzanie. Cela se passe 9 mois après la mission promotionnelle de la CADHP du 23 janvier au 27 janvier 2023 en Tanzanie. Cette visite, qui devait examiner les violations des droits de l'homme contre les Maasai, a été condamnée par les peuples autochtones et les organisations de la société civile pour avoir été contrôlée et censurée par le gouvernement et pour ne pas s'être engagée avec les communautés affectées. Le rapport de cette mission n'a toujours pas été rendu public.

Les organisations de peuples autochtones considèrent que la sélection de la Tanzanie pour accueillir la 77e session ordinaire de la CADHP est à la fois ridicule et inopportune compte tenu des violations des droits de l'homme commises actuellement à l'encontre des Masaï. Elles estiment qu'il s'agit d'une stratégie du gouvernement tanzanien visant à camoufler son bilan entaché en matière de droits de l'homme en prétendant s'engager à soutenir les droits de l'homme. On espère que la session donnera l'occasion aux Masaï de participer en nombre, de partager leurs témoignages et d'amplifier leurs voix, étant donné la proximité de leurs terres par rapport à l'endroit où se déroulera la session (Arusha). Cet événement pourrait être l'occasion pour les Masaï de partager leur situation avec les peuples autochtones et les acteurs des droits de l'homme à travers le continent. C'est également l'occasion de faire pression en faveur d'une résolution de la CADHP sur la situation des Masaï et de demander que le rapport complet de la mission de promotion qui s'est rendue dans le pays en janvier soit rendu public.

### **Media links:**

<https://www.theleftberlin.com/stop-the-repression-in-tanzania/> (article by Joseph Oleshangay on the situation in Ngorongoro)

<https://twitter.com/i/status/1701131502837256519> (BBC interview on the situation in Ngorongoro with activist Maria Sarungi)

<https://youtu.be/W52Z32qI5Oo?si=BRhrA0XdOiFuz1Xy> (Statement in Swahili by Masaï Traditional leaders over misuse of Masaï culture )

<https://youtu.be/bqY1GrUeB5M> (statement by the Legal and Human Rights Centre on the situation in Ngorongoro, in Swahili)

### **\* Qu'est-ce que l'Alliance internationale de solidarité Masaï (MISA) ?**

L'Alliance internationale de solidarité Masaï (MISA) est une alliance internationale solidaire des Masaïs de la zone de conservation de Ngorongoro et de Loliondo, dans le nord de la Tanzanie. Nous rassemblons des organisations confessionnelles, des organisations de défense des droits humains, des organisations internationales d'aide et de développement ainsi que des chercheurs. Notre alliance comprend, entre autres, les organisations suivantes, le Réseau Afrique Europe Foi et Justice (AEFJN), Agrecol Association for AgriCulture & Ecology, Coalition of European Lobbies for Eastern African Pastoralism (CELEP), *Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité* (CIDSE, International Cooperation for Development and Solidarity), Food First Information and Action Network (FIAN), *Koordinierungsstelle der Österreichischen Bischofskonferenz* (KOO, Coordinating Office of the Austrian Bishops' Conference), Misereor and Welthaus Graz. Notre objectif principal est de mettre fin aux violations des droits humains dont sont victimes les Masaïs du nord de la Tanzanie. En juin 2023, nous avons organisé conjointement une tournée de lobbying en Allemagne, en Autriche, en Belgique et en Italie, qui a permis à une délégation de Masaïs d'exprimer ses préoccupations aux décideurs européens et de déclencher la solidarité internationale. Nous soutenons les voix des organisations de base représentant les Masaïs au niveau local, telles que PINGOs (Pastoralists Indigenous Non-Governmental Organisations) Forum, UCRT (Ujamaa Community Resource Team), PWC (Pastoral Women's Council), TEST (Traditional Ecosystems Survival Tanzania), IDINGO (Integrated Development Initiative in Ngorongoro) and PALISEP (Pastoralist Livelihood Support and Empowerment Program). Ces organisations de base sont reconnues pour leur travail de longue date dans les communautés masaï et sont en contact régulier avec les communautés touchées et leurs représentants, notamment les chefs traditionnels, les femmes et les jeunes, ainsi que les conseillers municipaux et les présidents de village. Nous sommes également soutenus par des avocats tanzaniens qui représentent les Masaïs dans les différents procès qui ont été intentés pour lutter contre les violations de leurs droits fonciers.